

L'ergonomie du poste de travail dans le tertiaire

Cours Pratique de 1 jour

Réf : PTT - Prix 2023 : 850€ HT

L'ergonomie touche autant à la préservation de la santé qu'à l'efficacité et c'est ce qui la rend complexe. Cette formation vous permettra de mettre en application les considérations concernant les conditions de travail spécifiques au secteur tertiaire dans les projets d'aménagement de votre entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre et définir la notion d'ergonomie au travail

Maîtriser les principales mesures et normes d'ergonomie d'un poste de travail

Aménager et évaluer l'ergonomie d'un poste de travail

Appliquer les outils et méthodes pour déployer des projets d'envergure

EXERCICE

A chaque étape le débat est ouvert sur les pratiques et les difficultés des participants. Le contenu sera illustré par des exemples pratiques.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2021

1) Présentation de l'ergonomie : discipline et idées reçues

- Connaître les bases de l'ergonomie : historique, présentation générale, principaux courants ...
- Distinguer les différentes dimensions de la discipline : approche, méthodologie et démarche.
- Comprendre l'étendue et les limites de l'ergonomie par rapport à l'utilisation du terme dans le langage courant.

Travaux pratiques : Evaluation en sous-groupes de l'aspect ergonomique ou non de différents produits et matériels présentés.

2) Repères pour l'aménagement d'un espace de travail tertiaire

- Analyser les différents éléments composant un espace de travail tertiaire (siège, plan de travail...).
- Appréhender les limites des matériels dits " ergonomiques " et distinguer les produits contre-productifs.
- Accompagner et suivre le personnel dans l'aménagement ergonomique de son bureau.
- Connaître les normes et ratios de surface à appliquer et leurs limites.

Travaux pratiques : Définition des caractéristiques utiles des matériels (bureau, fauteuil, écran...). Réalisation d'une implantation de bureaux pour deux exemples d'aménagement en tenant compte des différents matériels.

3) Application dans les projets d'aménagement

- Analyser précisément les besoins à l'aide d'un inventaire des points d'attention.
- Mettre en œuvre une démarche participative. Intérêts et limites de cette forme de démarche.
- Formaliser un programme adapté aux besoins et contraintes. Echelonner les étapes de programmation nécessaires.
- Adopter une approche du particulier au général.

PARTICIPANTS

Responsables des services généraux ou toute personne en charge de l'aménagement des espaces de travail.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Utiliser les outils et méthodes propres aux projets d'aménagement.
 - Acquérir des notions relatives à l'utilisation d'Excel pour faciliter le suivi du projet.
- Travaux pratiques : Réalisation collective de la liste des points importants pour la conception des espaces. Echange sur les démarches mises en oeuvre dans les entreprises des participants. Exemples d'aménagements.*

LES DATES

PARIS LA DÉFENSE

2023 : 17 avr., 01 sept., 13 nov.

CLASSE A DISTANCE

2023 : 17 avr., 01 sept., 13 nov.